

Comptabilité des *stock options* et actions gratuites

– Niveau 2

PUBLIC VISÉ

Responsables financiers, consolidation et comptables – Experts comptables, Commissaires aux comptes – RH et Actuariers – Banquiers, Chargés d'affaires

Pré-requis : cette formation nécessite de connaître les fondamentaux de la comptabilité des *stock options* et actions gratuites. Il est recommandé d'avoir suivi la formation courte de niveau 1 « Les essentiels en 3 heures » en page 74.

OBJECTIFS

- › Comprendre les impacts sur le résultat et les capitaux propres d'un plan de rémunération basé sur les actions de l'entreprise (*stock options*, actions gratuites, PEE, etc.)
- › Être capable d'appliquer IFRS 2
- › Maîtriser les différences entre normes françaises et IFRS
- › Savoir évaluer l'impact d'un plan sur le résultat dilué par action

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- › Cette formation propose une vision pratique et complète du traitement des plans de *stock options* et actions gratuites. Elle donne les moyens d'analyser tout type de programme de paiement en actions et de surmonter les difficultés de mise en œuvre. Elle permet en outre de mettre en perspective le traitement IFRS avec le traitement retenu en normes françaises.

| | |
|-----------------|---|
| DURÉE : | 1 JOUR |
| DATES* : | 13/03/24 09/07/24 27/11/24 |
| PRIX : | 1 240 € HT |

CONTENU

- › **Rappels sur les différents types de plan de rémunération fondés sur des actions, et leur traitement en comptabilité française et en normes IFRS**
 - Plans fondés sur des actions donnant lieu à un paiement en trésorerie (*cash-settled plans*) ou en titres (*equity-settled plans*)
 - Les dates-clés d'un plan de *stock options*
 - Les problématiques d'évaluation : les modèles, leurs limites et les solutions alternatives
 - Plans d'Attribution Gratuites d'Actions (AGA)
- › **Analyse des conditions d'acquisition (*vesting*), des dates de jouissance, et impacts sur les traitements comptables**
- › **Traitement des cas particuliers : rachats et annulations de plans, choix du mode de règlement à la main du bénéficiaire ou de l'émetteur**
- › **Impact sur le calcul du résultat dilué par action**
- › **Divergences avec les normes françaises**
- › **Information en annexe : les exigences de la norme IFRS 2 – le lien avec les exigences de transparence sur la rémunération des dirigeants –benchmark des publications de sociétés cotées**

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En amont :** quiz d'auto-évaluation et documentation
- **Pendant la session :** présentation et illustrations tirées d'états financiers réels. Mise en pratique par la réalisation de cas concrets et quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.
- **En aval :** apports documentaires.
L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

(*) Mode d'animation : présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.